

IMM - Institut Marcel Mauss

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IMM - Institut Marcel Mauss. 2013, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031073

HAL Id: hceres-02031073

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031073>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Institut Marcel Mauss

IMM

sous tutelle des

établissements et organismes :

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Centre National de la Recherche Scientifique



Mars 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES. NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

- Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;
- Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;
- Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;
- Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;
- Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;
- Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport et ses équipes internes ont obtenu les notes suivantes.

- Notation de l'unité : Institut Marcel Mauss - IMM

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A	A	A+

- Notation de l'équipe : CEMS

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A+	A	A+

- Notation de l'équipe : CENJ

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A+	A	A+

- Notation de l'équipe : GSPM

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	B	A	NN

- Notation de l'équipe : LIAS

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A	A+	A	A+

- Notation de l'équipe : LIER

C1	C2	C3	C4	C5	C6
NN	NN	NN	NN	NN	A+



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Institut Marcel Mauss
Acronyme de l'unité :	IMM
Label demandé :	UMR
N° actuel :	8178
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Bruno KARSENTI
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Bruno KARSENTI

Membres du comité d'experts

Président :	M. Peter WAGNER, ICREA et Université de Barcelone, Barcelone, Espagne
Experts :	M. Claude GAUTIER, ENS de Lyon, M. Michel GROSSETTI, Université Toulouse le Mirail, représentant du CNRS M. Frédéric MARTIN, Université de Nantes, M. Jean de MUNCK, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique M. Jacques RODRIGUEZ, Université de Lille, Lille, représentant du CNU M ^{ME} Cécile VINCENTI, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, observatrice CNRS

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{ME} Catherine PARADEISE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, EHESS

M. Florent CHAMPY, INSHS



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

L'unité a été fondée en 2006, en fédérant quatre centres de l'EHESS : Groupe de Sociologie Morale et Politique (GSPM), le Centre d'Etude des Mouvements sociaux (CEMS). Se sont ajoutées à ces unités deux équipes, le Centre d'Etude des Normes juridiques Yann THOMAS (CEJN) et le Centre Ethno-pragmatique : Linguistique, Anthropologie et Sociolinguistique (LIAS). Présente au bilan du contrat qui s'achève, le GSPM quitte l'IMM et ne participe donc pas au projet de l'unité, tandis que s'y joint une nouvelle équipe, le Laboratoire Interdisciplinaire d'Etude sur les Réflexivités (LIER).

L'IMM est localisé sur plusieurs sites de l'EHESS : 190, avenue de France, 75013 Paris; 10, rue Monsieur le Prince 75006 Paris; 105 et 96, bd Raspail, 75006 Paris.

Équipe de Direction :

M. Bruno KARSENTI (directeur de l'IMM), M. Albert OGIEN (directeur-adjoint de l'IMM et directeur du CEMS), M. Emmanuel DESVEAUX (directeur du LIAS), M. Paolo NAPOLI (directeur du CENJ), M. Danny TROM (directeur du LIER)

Nomenclature AERES :

SHS2_1, SHS2_2, SHS2_3, SHS2_4, SHS4_1, SHS5_4.

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	13	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	22	24	24
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	3	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	18	13	10
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1,5	1,5	
TOTAL N1 à N6	60,5	54,5	47
Taux de producteurs	94 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	119	
Thèses soutenues	56	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	5	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	20



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'IMM est un centre interdisciplinaire de recherche à dominante sociologique, qui possède une série de traits qui lui donnent une position unique dans le paysage de la recherche française et internationale en sciences sociales.

En son cœur sociologique, l'IMM a développé et consolidé une approche singulière et innovante, qui contraste avec le mainstream international en sociologie et aussi avec la « sociologie critique » (c'est surtout le cas au CEMS et au GSPM). Cette approche se singularise par l'accent qu'elle met sur les recherches de terrain, par sa reconnaissance d'une "double herméneutique" - c'est-à-dire de l'interaction entre concepts profanes et savants - et par suite, par son intérêt ouvert qu'il porte à la reconstruction conceptuelle plutôt qu'à l'usage des concepts établis.

En deuxième lieu, et plus par ses pratiques que par son architecture, l'IMM a développé une forme d'interdisciplinarité en sciences sociales, qui ne repose pas simplement sur l'addition d'approches disciplinaires, mais sur des relations bien articulées de la sociologie avec la philosophie et l'histoire (surtout au GSPM, possiblement dans le futur LIER), l'anthropologie (surtout au LIAS et au GSPM), la linguistique (LIAS), le droit (CENJ), et la pensée politique (CEMS, CENJ, GSPM).

Né d'une injonction plus que d'une volonté propre à ses membres, à se regrouper que par l'effet de sa propre volonté l'IMM présente en troisième lieu l'originalité d'être parvenue à élaborer graduellement à élaborer un cadre thématique commun autour de la question de la normativité du social, qui a le potentiel de permettre développement d'une programmation commune à toutes ses équipes.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Organisation :

A son origine, l'IMM était une confédération d'équipes, chacune conservant l'essentiel de son autonomie que ce soit pour sa programmation interne ou pour son organisation propre. Au fil du temps, la communication entre équipes s'est accrue et la coordination interne s'est développée. Les débats qui ont conduit au retrait soudain du projet scientifique d'une de ses composantes, le GSPM, et à la création du LIER, auraient probablement bénéficié de l'organisation d'une délibération et d'un processus de décision globaux au sein de l'Institut. Ils manifestent en même temps que ce processus est loin d'être achevé et pourrait conduire à un résultat plus convaincant en termes d'organisation.

Financement :

L'IMM vit actuellement un état de tension - qui n'est pas inhabituel - entre la production d'éléments d'un agenda de recherche ambitieux, et le fait que la plus large partie de cet agenda est pris en charge par des membres individuels de l'Institut, avec leurs seules ressources institutionnelles. La poursuite de la dynamique de l'unité risque de souffrir de manquer d'un volant de ressources suffisant, partiellement mutualisé et adéquat aux types d'objectifs qu'elle poursuit.

Administration :

L'IMM dispose d'un soutien administratif très limité au vu de ses effectifs et de la qualité de la production de ses chercheurs.



Recommandations

Organisation :

Du fait de ses origines et de ses transformations substantielles, l'IMM est en transition d'un regroupement confédératif largement formel à un modèle fédératif. Il serait désirable qu'il renforce en conséquence sa capacité organisationnelle afin de lui faire exprimer toutes les potentialités de la perspective de recherche singulière et très prometteuse qu'il a développé.

Financement :

Le comité recommande de développer l'intérêt pour la recherche active de financements de recherche extérieurs, en recherchant en particulier les types de financement qui permettent de développer des programmes de recherche développés de façon endogène, tels que les grants de l'ERC (European Research Council). L'Institut a récemment un peu progressé en ce sens, mais cet effort devrait être encouragé et soutenu au niveau institutionnel.

Administration:

Les possibilités de réaménagement interne pour améliorer les ressources administratives ont leurs limites et il serait bon que institutions de tutelle portent attention aux besoins de l'IMM dans la mesure où c'est une unité phare de la recherche en sciences sociales.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'IMM possède une intense activité de recherche qui engendre un nombre important de productions, très souvent d'un qualité exceptionnelle. Si le comité observe quelques problèmes dans le reporting de l'unité, qu'il détaille dans le rapport équipe par équipe, il a cependant été capable d'identifier et d'évaluer le nombre et la qualité des productions. Un nombre substantiel de travaux est publié chez des éditeurs de qualité et dans les revues référencées par AERES. De même, le nombre et la qualité des publications dans des journaux ou chez des éditeurs non français sont significatifs - et ne se limite pas à la publication dans la langue académique dominante qu'est actuellement l'anglais, mais s'étend à l'allemand, à l'italien, à l'espagnol et au portugais, tout comme à d'autres langues.

Comme mentionné ci-dessus, l'IMM est en train de se consolider autour d'une perspective de recherche commune en prenant comme axe majeur la question de la normativité du social. Le potentiel de développement est ici très réel et renforcera le profil singulier et puissant de l'Institut au sein de la sociologie ainsi que ses articulations interdisciplinaires avec l'anthropologie, l'histoire, le droit, la linguistique, la philosophie et la pensée politique. On entrera dans plus de détail substantiel dans l'évaluation équipe par équipe.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Probablement du fait de son profil singulier et puissant au sein des disciplines auxquels il participe, l'IMM est très visible - pas nécessairement en tant que tel, mais via ses équipes réputées et certains de ses chercheurs- sur les plans national et international. Il est très attractif pour les chercheurs français établis et sur les doctorants, comme le montrent ses récents recrutements, ainsi que sur les chercheurs étrangers qui se joignent volontiers à l'Institut comme visiteurs ou associés.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

En tant que tel, l'IMM n'a pas de politique d'interaction avec l'environnement social, économique et culturel et n'exprime aucun besoin de développer une approche institutionnelle à ses rapports avec l'environnement. Ces objectifs majeurs sont centrés plutôt sur la qualité de sa recherche et de son encadrement doctoral. Le comité d'évaluation ne considère pas que ce choix pose problème, voire même y voit avantage tant il est vrai que l'interaction avec l'environnement pourrait aussi faire obstacle à la poursuite de ses objectifs centraux.

En même temps, les interactions avec l'environnement sont en fait très nombreuses : les chercheurs sont souvent impliqués dans des relations avec de multiples professionnels de terrain (dans les secteurs du journalisme, de la santé, des politiques sociales, de l'expertise, etc.), dont une liste fournie par le directeur à la demande des experts apporte amplement la preuve. L'épistémologie et la méthodologie privilégiées, surtout par le GSPM et le CEMS, conduisent à des interactions extrêmement nourries avec des réseaux aux finalités multiples (pas seulement scientifiques, donc). Jointe à la recherche de contrats extérieurs (surtout du côté des politiques publiques), la curiosité de ces deux laboratoires, en particulier, pour la réalité empirique est le moteur principal de cette ouverture à l'environnement.



Un nouveau rapport aux pratiques sociales semble donc se dessiner dans ce travail : loin de se limiter à demeurer des objets d'observation, les pratiques sociales entrent en contact réflexif avec les dispositifs de recherche engendrés par l'unité. Il semble que cette potentialité de développement de la recherche collective pourrait être plus problématisée explicitement et développée comme un axe constitutif de l'entreprise de l'IMM. Il serait désirable d'encourager, dans les prochaines années, cette potentialité de la démarche, permettant de repenser l'articulation théorie/pratique et l'articulation financement public structurel/contrats finalisés à durée déterminée.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

L'IMM est une fédération d'équipes aux profils et aux manières de faire très affirmés. Il a évolué vers une plus forte coordination de ses activités, pas seulement en matière de formation à la recherche mais aussi en s'orientant vers des interactions internes plus substantielles sur le fond. L'idée directrice semble être de maintenir la force des profils spécifiques qui le composent, tout en poursuivant l'émergence d'une approche proprement marquée au sceau de l'IMM dans la recherche interdisciplinaire en sciences sociales. Ce sont des évolutions louables et prometteuses.

En même temps, la façon dont les débats ont été menés, qui a conduit au retrait du GSPM et à la création du LIER (évolution qui sera évaluée plus en détail plus bas dans le rapport sur le GSPM) exprime peut-être les limites de la capacité interne de gestion des conflits au sein de l'IMM, mais aussi une attention insuffisante des tutelles EHESS et CNRS envers la restructuration interne inévitable qu'a connu l'unité. Le comité a le sentiment que le renouvellement des programmes de recherche est peut-être trop abandonné aux interactions entre chercheurs individuels et entre groupes informels plutôt que guidé par des stratégies de gestion de la recherche qui anticiperaient et chercheraient à gouverner sagement les processus de recomposition à la lumière des réalisations scientifiques passées et des promesses futures.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'IMM héberge de nombreux doctorants. Il est très impliqué dans leur formation, qui s'appuie sur des rapports interpersonnels et sur des séances collectives. Le comité relève la « bonne pratique » que constituent les ateliers d'écriture. L'articulation avec les séminaires doctoraux de l'EHESS semble satisfaisante.

D'une manière générale, on observe une implication importante des chercheurs seniors dans l'animation de la recherche doctorale. En deuxième cycle aussi, ces derniers prennent parfois part à des directions de stages et dirigent des mémoires de Master dans différents lieux d'enseignement. Par ailleurs, on constate des investissements peu banaux, comme la création des journées de débat en commun organisées par les doctorants (de l'IMM), l'implication (du GSPM) dans les instituts français de Moscou et Saint Pétersbourg et l'implication (du CENJ) dans un doctorat international.

La question qu'il convient de poser n'est pas celle de l'importance des investissements dans la formation mais plutôt celle de la dispersion des lieux et des initiatives. On comprend la difficulté car plusieurs critères entrent en ligne de compte sur ce terrain: institutionnel, géographique, disciplinaire etc. Une certaine dispersion est inévitable. Mais ne faudrait-il pas mettre en place une politique de concentration des moyens de formation doctorale? N'y a-t-il pas une perte de temps dans des transactions répétées avec différents doctorants? N'y a-t-il pas parfois sur-empilement de lieux d'interaction, et parfois sous-encadrement? Le problème dépasse sans doute l'IMM et doit être posé à l'échelon de l'EHESS et des Universités.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

En substance, les projets scientifiques ont été élaborés de façon convaincante au niveau des équipes (sauf à s'interroger sur la plus-value du passage du GSPM au LIER). De plus le projet de l'IMM a visé à souligner les éléments communs qui lient les unes aux autres les diverses composantes de l'Institut. Au final, c'est un agenda de recherche fructueux et hautement prometteur qu'a élaboré l'Institut en vue du prochain contrat quinquennal.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 1 : CEMS

Nom du responsable : M. Albert Ogien

Effectifs : 18

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	3	5	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	10	12	12
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	11	13	13
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	26	32	30

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	48	
Thèses soutenues	26	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	4	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	8



Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le Centre d'Études des Mouvements Sociaux (CEMS) fait état d'une production scientifique de tout premier ordre. Les réalisations des chercheurs sont à la fois variées (ouvrages personnels, directions de numéros de revues, articles scientifiques, rapports de recherches, etc.) et de grande qualité. On recense ainsi un nombre significatif d'articles dans des revues de sciences sociales prestigieuses (Sociologie du travail, Revue française de sociologie, Archives européennes de sociologie, Annales Histoire Sciences Sociétés, etc.), au nombre desquelles figurent plusieurs revues étrangères de renom (Qualitative Sociology, Revista de Sociologia, etc.). Cette appréciation générale très positive doit toutefois être nuancée par deux remarques. D'une part, la présentation adoptée dans le rapport (volume annexe n°1) n'est pas très rigoureuse dans la mesure où sont recensés indifféremment les travaux des chercheurs statutaires et des doctorants, mais aussi ceux de certains chercheurs associés, français et étrangers. Or, un décompte plus précis de la production scientifique des seuls chercheurs statutaires du CEMS, opéré à partir des fiches individuelles d'activités (deux sont manquantes), fait apparaître un bilan, très convaincant certes, mais moins flatteur : on dénombre par exemple 57 articles dans des revues référencées par l'AERES, contre 177 mentionnés dans le rapport annexe ; et 29 ouvrages personnels, contre 81. De sorte que le bilan strictement quantitatif de l'équipe est moins impressionnant que ne le suggère à première vue la lecture du rapport. Et d'autre part, en dépit de la grande qualité du travail réalisé globalement par le CEMS, cette production scientifique apparaît a priori assez concentrée sur quelques chercheurs très dynamiques qui publient beaucoup.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CEMS est une équipe qui jouit de longue date d'une forte notoriété, forgée notamment par les travaux de chercheurs aussi éminents que M. Alain Touraine et, plus tard, M. Robert Castel. Ce rayonnement n'est pas démenti par le bilan des années 2007-2012. Celui-ci confirme en effet l'importance tant nationale qu'internationale du CEMS dans la recherche sur la dynamique des mouvements sociaux, les rapports entre les citoyens et l'espace politique, ou encore les formes d'exercice du pouvoir. L'engagement des chercheurs dans la collection Raisons Pratiques des Éditions de l'EHESS, centrée sur la théorie sociale et politique, contribue assurément au rayonnement du Centre, de même que sa participation à plusieurs projets de recherche collaboratifs (ERC, ANR et partenariats européens). Il s'ensuit une assez forte attractivité du CEMS, comme en attestent l'arrivée, depuis 2007, de quatre nouveaux membres qui ont choisi de rejoindre l'équipe et de renforcer ses effectifs, les collaborations que le CEMS a nouées avec d'autres laboratoires, mais aussi le grand nombre de chercheurs en poste dans divers établissements français ou étrangers (Lausanne, Rome, Manchester, Mexico, etc.) qui ont souhaité être associés aux activités scientifiques du Centre. De même, on note que le CEMS compte dans ses rangs 5 post-doctorants et attire un nombre croissant de doctorants : 20 ont d'ores et déjà soutenu leur thèse entre 2007 et 2012, dont deux ont été distingués par l'EHESS (prix de thèse), et 38 sont actuellement inscrits sous la direction d'un chercheur du Centre. L'évaluation très positive que l'on peut faire de cette équipe au chapitre du rayonnement et de l'attractivité académiques est toutefois tempérée par le peu d'informations dont on dispose, à la lecture du rapport, sur les manifestations scientifiques (journées d'études, colloques, etc.) qu'elle aurait organisées.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Voir commentaire général sur l'IMM.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

En tant que centre de recherche de l'Institut Marcel Mauss, le CEMS dispose d'une assez large autonomie, conséquence de la faible intégration des différentes équipes constitutives de l'UMR. Il regroupe 20 membres : 17 chercheurs ou enseignants-chercheurs, 2 ingénieurs d'études CNRS qui se consacrent essentiellement à la recherche et un adjoint technique, ce dernier assurant à la fois le secrétariat administratif de l'équipe et le secrétariat de rédaction de la collection Raisons Pratiques. Les ressources financières du CEMS proviennent des contrats obtenus par les chercheurs et des moyens alloués par l'IMM à chaque équipe, calculés au prorata du nombre de chercheurs qu'elles accueillent. Classiquement, c'est le directeur et le conseil de l'équipe, au sein duquel sont représentés les doctorants, qui définissent les grandes orientations de la politique scientifique et décident de l'utilisation des ressources.



Au chapitre de l'animation scientifique, il faut souligner, en particulier, le rôle structurant des différents séminaires animés par les chercheurs et du séminaire principal du laboratoire, qui est le lieu où s'élabore la réflexion collective. On note également que le CEMS a initié la formule des « ateliers de doctorants », ponctués par des journées d'études ad hoc, et, d'autre part, que ses chercheurs et doctorants sont fortement impliqués dans l'organisation des « rencontres de Sermizelles », le séminaire annuel délocalisé de l'IMM. L'ensemble laisse à cet égard une impression très positive.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Voir commentaire général sur l'IMM.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Au cours du dernier contrat quadriennal, le CEMS a été organisé en axes de recherches, non pas cloisonnés, mais en dialogue les uns avec les autres : « Constitution, émergence et traitement des problèmes publics », « Média et construction des publics médiatiques », et « Transformation des politiques publiques et de l'action publique ». Le projet présenté pour les années à venir s'inscrit à bien des égards dans le prolongement de ces axes, dont il conserve également la souplesse. De manière générale, l'activité scientifique du CEMS se donne pour objectif de scruter les différents mouvements qui contribuent à la constitution de l'espace public démocratique, en s'intéressant plus particulièrement aux pratiques concrètes des acteurs, aux raisonnements qu'ils mobilisent pour produire un monde et des problèmes communs, mais aussi à l'influence des médias sur l'expérience démocratique. Cette orientation générale est adossée à différents programmes de recherche à la fois cohérents et stimulants qui, outre leur pertinence théorique, présentent un réel intérêt sur le plan de la pratique démocratique - qu'il s'agisse des enjeux liés à la place de la quantification dans l'action publique, de l'acceptabilité sociale de certaines innovations controversées, des usages d'Internet dans les pratiques politiques, ou encore des transformations des régimes mémoriels. Elle est par ailleurs indissociable d'un « pluralisme méthodologique » tout à fait original, dans le cadre duquel l'analyse sociologique est fécondée par le pragmatisme, les théories de la communication et, surtout, les approches ethnographiques du politique. Il s'agit par conséquent d'un projet très séduisant qui, de surcroît, présente l'avantage d'entrer clairement en résonance avec les recherches développées par les autres équipes de l'IMM, en particulier autour des questions liées à la réflexivité des acteurs et à l'organisation normative de la société. Tant par les objets qu'il se donne que par l'interdisciplinarité qu'il revendique, le projet scientifique du CEMS apparaît ainsi très prometteur.

Conclusion :

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Au nombre des points forts du CEMS, l'importance et la qualité de ses publications, son rayonnement scientifique, son attractivité et le dynamisme de son activité de formation, à l'égal des autres équipes de l'Institut. Le CEMS se distingue également par l'obtention récente d'une bourse junior de l'ERC.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

L'activité et l'organisation du CEMS n'appellent pas d'observation particulière, sinon que les moyens en personnels administratifs sont de toutes évidences insuffisants pour une équipe de cette envergure.

- Recommandations :

Le comité s'accorde à considérer que, au CEMS comme dans les autres composantes de l'IMM, les moyens en personnel administratif sont notoirement insuffisants.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 2 : CENJ

Nom du responsable : M. Paolo NAPOLI

Effectifs : 4

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	3	4	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1	
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,5	0,5	
TOTAL N1 à N6	5,5	5,5	4

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	8	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	4



Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'équipe se caractérise par un assez fort volume de production scientifique, malgré un rapport qui ne facilite pas l'évaluation (en mélangeant entre les productions des titulaires, des doctorants, des chercheurs associés, voire d'auteurs dont la nature du rattachement à l'équipe n'est pas identifiée). À la moyenne de 6 publications importantes par an (DO, OS, ACL) des chercheurs titulaires, s'ajoutent les publications des doctorants ou anciens doctorants, dont certains sont devenus chercheurs associés.

De la production scientifique se dégage une identité forte dans le secteur de l'étude des normes juridiques, à propos de laquelle trois points peuvent être notés :

1. Cette production est marquée par l'interdisciplinarité des collaborations scientifiques (avec le CEMS par exemple), des domaines ou méthodes d'étude (au carrefour du droit, de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie) et des orientations problématiques (articulations droit/sciences/éthique, historiographie et historicité du juridique, normativités juridiques/non juridiques, approche pragmatique du pouvoir, du droit et de la science du droit).
2. En dépit de l'individualité forte de chacun des titulaires et de la multiplicité des champs dans lesquels se déploient leurs recherches, la production scientifique ne se traduit pas par une juxtaposition d'études. S'en dégage une approche critique et originale du phénomène juridique et de sa portée historique, contemporaine et anthropologique. On notera en particulier le fait que les travaux ont choisi de délaisser les paradigmes disciplinaires traditionnels du droit pour opter, dans le prolongement des orientations du fondateur du CENJ, en faveur d'une approche *casuistique* des enjeux et modalités de la normativité. Ce choix méthodologique constitue un patrimoine commun de l'équipe qui la distingue au sein du champ académique.
3. En raison de la personnalité des titulaires comme de la transversalité de leurs objets d'étude, l'équipe se marque d'une bonne internationalisation des publications, fortement orientées cependant vers les langues latines (italien, espagnol, portugais) au détriment des publications en anglais notamment, peu représentées (aspect quelque peu compensé par les publications des doctorants et docteurs).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Au vu des publications et collaborations nationales et internationales, le rayonnement paraît indéniable, sans pouvoir toujours distinguer si celui-ci relève d'un rayonnement de l'équipe ou des personnes qui la composent. Le rapport entre chercheurs titulaires et chercheurs associés (4 titulaires pour 20 associés dont 10 étrangers ou d'origine étrangère) traduit une capacité de l'équipe à structurer un important réseau national et international de chercheurs.

Cette ouverture à l'international est confirmée par la coordination d'un doctorat international réunissant d'importantes institutions françaises et étrangères (Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Finlande, Chine) qui constitue une entreprise relativement inédite dans le domaine du droit. Il n'est dès lors pas surprenant - bien que cela soit relativement rare - que les doctorants viennent en majorité de l'étranger.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Voir l'appréciation générale.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe

Structure de petite taille (4 titulaires à ce jour), le CENJ a connu d'importantes transformations ces dernières années : détachement vis-à-vis du Centre de Théorie et Analyse du Droit CTAD de l'Université Paris-X et rattachement à l'IMM, décès de son fondateur, avancement de son directeur au rang de directeur d'études, recrutement d'un MCF et d'un DE cumulant, mutation en cours d'un DR du CNRS. De son côté, le nombre des doctorants a augmenté (9 à ce jour) et 9 thèses ont été soutenues depuis 2007. D'après les données fournies, une forte proportion des doctorants (5 sur 9) est en cotutelle, et 2 sur 9 sont financés par une bourse européenne ou un contrat doctoral (proportion un peu faible mais qui s'explique par la rareté des financements pour ces domaines). Rapporté à la taille de l'équipe, ces chiffres donnent une image relativement dynamique.



L'organisation même de l'équipe est plus incertaine, ce qui s'explique aisément par la taille même qui n'exige pas une forte structuration. Sans doute l'organisation d'un séminaire commun et la création d'une bibliothèque favorisent-elles cependant la cohérence et la coordination des projets. Celles-ci ne semblent néanmoins pas avoir été formalisées en projets déposés en réponse à des appels d'offre (ANR, ERC). La vie de l'équipe semble s'appuyer surtout sur l'activité de ses membres titulaires et sur des projets ponctuels, sans donner lieu à une stratégie académique identifiée (à l'exception notable du doctorat international). Une autre réserve quant à la dynamique de la vie de l'équipe tient à la dispersion des équipes de l'IMM sur plusieurs sites, dispersion qui n'incombe pas aux membres de l'équipe mais que ceux-ci, titulaires ou doctorants, semblent regretter.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Voir l'appréciation générale.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Sur le terrain de la problématique et de la méthodologie, les projets présentés prolongent et approfondissent les recherches antérieures tout en les rapprochant de questions d'actualité, tant en droit que plus largement en SHS. Qu'il s'agisse de l'historicité de l'autonomie du juridique, de l'approche du et des bien(s) commun(s) ou des statuts universels et particuliers des personnes, des relations entre droit et religion ou entre droit et gouvernement/administration, les projets semblent à même de conjuguer continuité, renouvellement et une certaine montée en généralité. Cette dernière, sous réserve qu'elle soit manifeste dans les mises en œuvre, permettrait d'accroître l'interaction des juristes-historiens avec les autres SHS.

Au plan international, un doctorat et un séminaire doctoral internationaux, ainsi que des négociations en vue d'un master reliant droit, philosophie et questions internationales viennent renforcer la place de l'équipe parmi les projets nationaux et internationaux dans la recherche fondamentale sur le droit et la formation à celle-ci. Ces programmes contribueront sans doute à accroître la visibilité de l'équipe et peuvent déboucher sur d'intéressants renouvellements des articulations entre le droit et les autres SHS.

Quant aux structures, enfin, celles-ci se renforcent également (mutation en cours d'un DR du CNRS, venant combler le départ en retraite de l'un des titulaires ; projet de recrutement d'une chargée de recherche du CNRS). Ces transformations sont envisagées, là aussi, comme un moyen de renforcer les préoccupations contemporaines et interdisciplinaires de l'équipe.

S'il faut émettre une réserve, elle sera modeste et consistera tout au plus à souligner le caractère parfois programmatique des projets de recherche, les initiatives pédagogiques, collaborations internationales et transformations de structure semblant davantage finalisées à ce stade.

Conclusion :

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Les points forts tiennent à la qualité des recherches (originalité des objets, problématiques et méthodes), à l'inscription des titulaires dans un réseau international ainsi qu'au rattachement à l'IMM et au rapprochement qu'il permet avec les disciplines qui y sont représentées.

Deux facteurs contextuels et contradictoires viennent à l'appui de la pertinence des orientations :

1. La plupart des SHS se saisissent aujourd'hui d'un phénomène juridique qui a longtemps été négligé, protégé sans doute par sa propre construction disciplinaire, dans les approches de la normativité (sociologie, linguistique, géographie notamment). Cette transformation du contexte général de recherche place l'équipe en pointe dans le renouvellement des approches du droit et peut favoriser le renforcement de la dynamique interdisciplinaire aux plans national et international.
2. Dans le même temps, cette transformation du contexte tient aussi à la prise en compte d'autres formes de normativités (administration, économie, sciences) qui modifient la perception du phénomène juridique. Là aussi, les orientations de l'équipe semblent offrir de riches perspectives, que ce soit par les méthodes, les objets étudiés ou l'approche de la construction de l'autonomie du phénomène juridique dans la longue durée.



- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Malgré des journées organisées avec d'autres équipes (CEMS par exemple) ou d'autres institutions et un séminaire commun ou un doctorat international, le CENJ gagnerait sans doute à dépasser plus nettement les recherches individuelles de ses membres et à rendre davantage visible la cohérence du projet commun.

La question se pose, par exemple, de savoir si la méthode originale adoptée comme « marque de fabrique », la casuistique, peut être élevée au rang de paradigme. Les autres composantes de l'IMM offrent à cet égard un contexte favorable dont on est surpris qu'il n'ait pas été davantage exploité (liens entre la casuistique et la sociologie pragmatique ou les approches linguistiques de la normativité notamment ; perspectives ouvertes par la création du LIER dans le renouvellement des frontières disciplinaires, droit/philosophie/sciences sociales ou droit/religion notamment).

Les seuls risques identifiés tiennent peut-être à la forte représentation de la médiévistique dans l'équipe : elle pourrait conduire à masquer une pertinence qui s'étend bien au-delà de ce seul champ. Pour échapper à ce risque, il importe de renforcer les liens problématiques et institutionnels d'autres SHS par le biais de projets ponctuels mais surtout de programmes identifiés.

D'autre part, les financements directs se faisant rares, la participation à des programmes inter-laboratoires (ANR, ERC) pourrait fournir des budgets propres à financer certains doctorats ou post-doctorats.

- Recommandations :

Conformément à ce qui a été dit précédemment, les recommandations tiennent surtout à l'effort qui pourrait être mené pour accroître la visibilité de l'équipe (formalisation de projets, publicité de ceux-ci ; diffusion renforcée de l'information concernant le doctorat international), à l'intérêt que représenterait une articulation plus précise entre les multiples objets de recherche et les transformations contemporaines du droit et de la recherche sur le droit ou les normativités, ainsi qu'au renforcement que l'on peut souhaiter des liens avec les diverses SHS en vue de mieux comprendre le fonctionnement du droit, la construction de l'autonomie disciplinaire du champ juridique et de dépasser celle-ci.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 3

GSPM

Nom du responsable : M. Bruno KARSENTI jusqu'en décembre 2012. Puis vacance de la direction

Effectifs :

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	6		
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	10		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	6		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1		
TOTAL N1 à N6	24		

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	47	
Thèses soutenues	20	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	



• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le GSPM a constitué un lieu d'une exceptionnelle productivité scientifique au cours des 4 dernières années. Le laboratoire a réussi à prolonger, sans s'endormir sur ses lauriers des quinze années précédentes, une authentique innovation paradigmatique. L'abondante production écrite et l'activité de recherche multiple témoignent de deux axes de développement :

- le lien entre conceptualisation et contenu empirique a été intensément mis à l'épreuve sur une diversité impressionnante de terrains (éducation, journalisme, droit, religieux, comptabilité, écologie, art, santé, statistiques, culture etc.) par les chercheurs. Parmi les terrains, il faut noter que certains relèvent de l'anthropologie. Des avancées conceptuelles ont été réalisées autour des notions d'engagement et de critique. De manière intéressante, le travail ne s'est pas limité à des points forts déjà établis du programme (comme la justification, et la justice) mais aussi à des zones qui semblaient *a priori* plus éloignées comme la violence, le genre, l'intimité, le *care* ou la nature.
- le développement de ces recherches empiriques n'a pas découragé le développement de recherches plus épistémologiques ou critiques, notamment (mais pas exclusivement) portées par les philosophes membres du GSPM. Cette capacité de méta-interrogation systématique est sans doute ce qui frappe le plus dans le travail du collectif GSPM. Cela conduit à la production de textes conceptuels importants qui irriguent les travaux plus empiriques. Ce travail est complété par trois discussions approfondies donnant lieu à des publications spécifiques : une discussion de l'histoire et de la tradition de la sociologie française, notamment à travers le rapport complexe établi avec Pierre Bourdieu mais aussi, de manière plus marginale, Lévi-Strauss ou Foucault ; une discussion des théories politiques et philosophiques affines (comme Agamben, Carl Schmitt, Durkheim, Honneth, etc.) ; une relecture du pragmatisme américain.

Le GSPM a constitué, progressivement, un point de repère dans le paysage de la recherche française en sciences sociales, en conjonction avec les trois autres laboratoires de l'IMM. Il faut noter un remarquable taux de publications en langues étrangères. Si on comptabilise les titres en langues étrangères sur la liste des directions d'ouvrage, ouvrages, chapitres d'ouvrages, des articles avec et sans comité de lecture AERES (676 titres), on compte 188 titres en langue étrangère, soit 28 % de la production. Pour des disciplines francophones de type « herméneutique » comme la sociologie, l'anthropologie et la philosophie, c'est un pourcentage élevé. La majorité de ces titres est en anglais (85). Les autres langues représentées sont l'italien (40), l'allemand (32), l'espagnol (15), le russe (9), le portugais (4) et autres langues (3).

Il est incontestable que des connexions très fertiles ont été établies tant du côté allemand que du côté anglo-saxon (Grande-Bretagne et Etats-Unis), italien et même russe. On peut parler de rayonnement du GSPM dans le débat international, notamment grâce à des publications de synthèse comme celles qui ont été dirigées par Diaz-Bone du côté allemand ou la revue *Sociologia del Lavoro* du côté italien. Une certaine pénétration du monde hispanique a été entamée mais elle reste embryonnaire. Cette aire mériterait d'être explorée dans les années qui viennent. La réceptivité aux thèses du GSPM mériterait d'être testée dans le monde hispanique.

Un des aspects remarquables du travail est la connexion réussie de la sociologie-anthropologie avec, en mode majeur, la philosophie et, en mode mineur, l'économie et le droit. On peut parler ici d'une invention d'un mode original d'interdisciplinarité : le GSPM ne renonce pas à la disciplinarité des résultats (identifiables dans un champ disciplinaire : la sociologie, l'anthropologie, la philosophie) mais mène une démarche réflexive à l'intersection de disciplines différentes pour enrichir un paradigme en voie de constitution.



Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'équipe a été très attractive pour les chercheurs si on considère sa composition, en hausse pendant la période considérée.

Avec ses 19 membres statutaires, le GSPM est devenu un « gros » Groupe. Il a associé de bons chercheurs en France ou à l'étranger (Belgique francophone, Suisse). Il a été le lieu de gestation de 20 thèses défendues sur les 5 dernières années ; 36 thèses sont en cours. Les chercheurs sont impliqués dans des projets français et européens. Le GSPM a participé notamment à des contrats importants comme les bourses à la mobilité CEE (2010/2013); un projet ANR « Benchmark » (2009-1012); un projet ADEME (2010-2012) ; des programmes franco-vénézuélien et franco-russe. Sur le plan des résultats, on relève plusieurs prix scientifiques : M. Gildas Salmon en 2010, M. Bruno Karsenti en 2013, Mme Juliette Rennes en 2008, Mme Catherine Remy en 2012.

Il convient de souligner que si le GSPM a abrité de nombreuses personnalités très connues dans leur champ disciplinaire, il n'est identifié à aucune d'entre elles au singulier.

L'intrication avec les organisations de la recherche (CNRS, universités) a été globalement assurée par les membres titulaires qui, très nombreux dans le Groupe, assurent une forte connectivité aux institutions de la recherche. Beaucoup d'entre eux exercent des responsabilités dans des revues : *Mouvements*, *Travail-Genre-Société*, *Politix*, *Archives de philosophie et Filosiapolitica*, notamment. Des collections éditoriales sont également dirigées par des membres du GSPM, comme la collection *Raisons pratiques* (EHESS) ou la collection *Pratiques théoriques* (PUF).

Les chercheurs juniors sont aussi nombreux au GSPM, distribués entre membres associés et thésards. Ils y vivent un climat de découverte intellectuelle et d'émulation réciproque. Le nombre de doctorants a évolué rapidement (ils sont 40 en 2012).

On constate un rapport satisfaisant entre la production des membres statutaires et la production des autres membres. Ainsi par exemple, on constate que 69 des 146 titres recensés dans les revues à comité de lecture Aeres, sont écrits ou co-écrits par les membres statutaires. Cela témoigne d'une répartition du travail adéquate. Les membres juniors ne semblent ni minorisés, ni exploités mais valorisés et encouragés à publier sous leur nom. Les membres statutaires abattent leur part du travail avec intensité.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Voir l'appréciation générale

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe :

Pour la période écoulée, il est manifeste que le GSPM avait une stratégie relativement claire. Des axes de travail ont été définis et le GSPM a dû gérer une augmentation rapide de volume de ses activités. L'implication personnelle des principaux animateurs du laboratoire a été intense.

Cependant, l'année 2012 s'est terminée par une crise mortelle du laboratoire, qui semble insurmontable dans l'état actuel des choses. La difficulté est apparue à l'occasion de la redéfinition d'un programme, exigé administrativement en 2012, pour 2014. Les transformations de la démographie du laboratoire, des difficultés de transmission intergénérationnelle, des problèmes de communication ont engendré une crise que n'ont réussi à dépasser ni l'IMM ni les tutelles (CNRS et EHESS). Le comité y voit une crise organisationnelle car les divergences de fond, qui certainement existaient et existent, ne semblent pas avoir été suffisamment graves pour expliquer la crise et son résultat. On doit donc dresser un constat d'échec de la gouvernance du laboratoire sur ce plan après une période d'une exceptionnelle fertilité. Des difficultés objectives de gouvernance ont été traduites dans des conflits interpersonnels, de manière parfois très douloureuse, de part et d'autre, pour les personnes impliquées.

La mission d'évaluation AERES, qui n'a travaillé collectivement qu'une journée, ne peut bien sûr porter un diagnostic sur ces événements. Elle ne peut que regretter le dommage ainsi créé. Une réputation de centre de recherche est une construction longue et difficile, surtout au plan international. Le GSPM avait acquis cette réputation. Il constituait un authentique attracteur et un label de qualité. Sa disparition constitue une perte pour l'IMM. Les difficultés ressenties par les personnes (dont quelques-uns des principaux architectes de cette œuvre collective) témoignent d'un échec de la régulation. Il serait utile que l'IMM prenne, lorsque le temps sera venu, la mesure des événements et tente d'en tirer quelques enseignements pour ses structures de gouvernance.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Voir l'appréciation générale

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Sans objet.

Conclusion :

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Le GSPM ayant décidé de se retirer de l'IMM, et ses personnels de se disperser dans d'autres équipes ou unités, il n'y a pas lieu d'évaluer ses potentialités.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Idem.

- Recommandations :

Sans objet.



4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 4 : LIAS

Nom du responsable : M. Emmanuel DESVEAUX

Effectifs :

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	2	2	2
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	4	4
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	3	3	3
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,5	0,5	
TOTAL N1 à N6	6,5	9,5	9

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	21	
Thèses soutenues	6	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6



• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le renforcement du LIAS grâce à l'apport de nouveaux chercheurs a impliqué une certaine redéfinition des orientations générales de recherche de l'équipe. Le programme de recherche a pour titre « L'émergence et la diversité des cultures ». Ce thème a trouvé l'occasion de se structurer autour d'un dispositif inter-unités, notamment dans l'élaboration d'un programme de recherche type ANR CULTE pour la prochaine session.

Ce thème général se décline à un double niveau. Celui, général, de l'analyse des modèles de diffusion et de différenciation culturelles [le modèle épidémiologique revisité depuis une lecture critique de certains travaux de D. Sperber ; le modèle des transformations logiques de C. Lévi-Strauss ; le modèle « transactionnel », compromis des deux premiers]. Le niveau plus micro de l'individu : médium par lequel opère la réinvention perpétuelle des « normes », langagières notamment. Niveau à partir duquel peut être proposée une description opérante de l'articulation entre « intentions », « innovations » et « perceptions » personnelles — autre manière de décliner la question classique des rapports entre ontogenèse et phylogenèse à propos du langage.

S'inscrivant tout à la fois dans une certaine continuité de l'héritage de l'école anthropologie française [de Durkheim et Mauss jusqu'à Lévi-Strauss et Héritier] et s'efforçant de renouveler et de compléter les analyses sur les plans linguistique, sémiotique et sociologique, l'équipe propose un programme de travail très structuré et clair dans ses intentions.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'équipe s'est accrue, par mutation de 3 nouveaux membres statutaires (deux CR et un DR), ce qui porte à 6 le nombre total de chercheurs en poste. Il s'agit d'une petite équipe au sein de l'IMM, mais elle est très dynamique par ses productions scientifiques. Nombre de ses membres sont des chercheurs reconnus dans leur domaine de compétence et les publications sont en nombre important, tout autant pour ce qui est des revues à comité de lecture que des ouvrages en nom propre. Il faut rappeler que cette équipe est composée d'anthropologues, de linguistes et de sémioticiens et que son orientation principale est tournée vers l'analyse des dynamiques de différenciation et de diffusion culturelles.

Cette attractivité se lit à plusieurs niveaux : d'une part, une activité d'encadrement assez soutenue avec 6 soutenances de thèses entre 2010 et 2011 et une HDR sur la même période; d'autre part, près de 20 thèses en cours d'élaboration. Le ratio est donc tout à fait satisfaisant et montre une attractivité réelle du point de vue de l'encadrement et de la recherche, ce qui corrobore la qualité scientifique des membres formant l'équipe.

Mais cette attractivité se lit également au niveau des implications dans des relations internationales. Par exemple, dans le cadre de l'axe thématique « Différenciation culturelle et dualité sexuelle », des échanges sont établis avec l'Allemagne, notamment sur la constitution des terrains ethnographiques et sur la mise en œuvre des opérations de comparaison entre cultures germaniques et latines. Dans l'ensemble et par leurs réseaux de recherche, les étudiants et les chercheurs sont, conformément à la tradition de l'EHESS, fortement orientés sur l'extérieur. La nature des terrains de recherche prédispose, bien sûr encore plus, à cette ouverture.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Voir l'appréciation générale

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe :

Ainsi qu'il a été indiqué à propos de la structure d'ensemble de l'Institut Marcel Mauss, les diverses équipes sont dotées d'une certaine autonomie de moyens et de décision. Le LIAS est, en cela conforme sur le plan de son organisation aux autres équipes. Sur le plan de la vie interne de l'équipe c'est à partir d'ateliers et de séminaires spécifiques que se trouve marquée l'existence du LIAS. Mais c'est aussi par des transversalités avec les autres équipes du Laboratoire que les échanges ont lieu : séminaires communs où participent les chercheurs de tout l'Institut ; journées d'études communes — voir ce qui est dit, à propos de l'IMM, des Journées de Sermizelles.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Voir l'appréciation générale

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Deux orientations spécifient le programme de recherche pour le prochain quinquennat. D'une part, un approfondissement et une diversification des études portant sur le programme « L'émergence et la diversité des cultures ». Cette diversification prend compte de la présence de sémioticiens qui viennent s'ajouter à l'ensemble de l'équipe. Mais aussi, et à partir de l'étude du langage et des formes symboliques, un recentrage sur les pratiques et les formes de réflexivités normatives. Dans cette perspective, le LIAS entend s'adosser au thème fédérateur de l'Institut qui porte sur la question des normativités. Dans ce cadre, enfin, il s'agit aussi d'associer la recherche et la formation par l'insertion dans les Masters.

Conclusion :

- Points forts et possibilités liées au contexte :

Comme celle du CENJ, l'arrivée du LIAS à l'IMM, loin d'avoir disloqué ou dispersé les recherches de l'Institut, a conduit à les articuler à un autre niveau qu'auparavant. Signe de vitalité, le nombre de chercheurs du LIAS a doublé au cours du précédent contrat. L'équipe a su accompagner l'accroissement de sa taille par une redéfinition des orientations générales de recherche, visant à articuler les différentes modalités de la variation culturelles, avec pour objectif de renouer le dialogue entre la phénoménologie sémiotique, l'anthropologie et la sociologie, et in fine pour reconstruire une conception sociale du « langage » contre les tensions diverses instituées par les découpages académiques.

Cette dynamique a contribué à constituer un réseau fort de doctorants au sein du LIAS. Les doctorants bénéficient des fonds de recherche mutualisés au même titre que les chercheurs.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Globalement, le LIAS comme les autres équipes de l'IMM souffre de ressources financières insuffisantes, qui ne permettent par exemple pas d'acquérir du matériel informatique pour chaque chercheur.

- Recommandations :

Il conviendrait que cette équipe comme les autres, se dote des moyens financiers et matériels de ses ambitions, en émergeant à des ressources compétitives -de l'équipe ou de l'Institut - ce qui serait aussi un moyen d'évaluer le positionnement de l'équipe à l'international.



• Analyse équipe par équipe

Équipe 5 : LIER

Nom du responsable : M. Danny TROM

Effectifs :

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés		3	3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		7	7
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		1	
TOTAL N1 à N6		11	10

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants		
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		3



- **Appréciations détaillées**

- **Appréciation sur la production et la qualité scientifiques**

Sans objet.

- **Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques**

Sans objet.

- **Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel**

Sans objet.

- **Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe :**

Sans objet.

- **Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche**

Sans objet.

- **Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans**

Le LIER est une équipe nouvelle de l'IMM. Le comité signale tout d'abord que les chercheurs qui ont choisi de s'impliquer dans l'équipe LIER ont produit dans la configuration précédente des travaux d'une qualité largement reconnue. Le projet qu'ils présentent manifeste un renouvellement de la sociologie pragmatique en prenant de la distance vis-à-vis du modèle des « cités » et en investissant la question de la réflexivité, qui fait l'objet d'une forte actualité dans la recherche en sciences sociales à l'échelle internationale. L'originalité du projet de LIER relativement aux travaux conduits sur ce thème dans d'autres pays tient en plusieurs points. Tout d'abord, ses concepteurs ont construit une approche pluridisciplinaire pertinente (sociologie, histoire, philosophie) dont l'intégration s'effectue sur une base épistémologique claire. Ensuite, par contraste à des approches théoriques ou essayistes, très fréquentes sur ce thème, ils mettent en avant le travail empirique d'observation et d'analyse de la dimension réflexive des activités sociales. Définissant la réflexivité de façon large, prenant en compte des formes « à bas bruit », ils se donnent les moyens de ne pas réduire la question au terrain des débats publics et aux situations dans lesquelles elle prend une forme discursive. Ce faisant, tout en restant dans la ligne épistémologique de la pensée pragmatique (s'attacher aux pratiques concrètes et situées, être attentif aux catégories utilisées par les personnes observées, et à la construction de ces catégories, intégrer à l'analyse les dispositifs matériels), ils ouvrent leurs recherches aux autres approches, se situant dans une logique de dialogue et de contribution à un espace commun des sciences sociales.

- **Conclusion :**

- **Points forts et possibilités liées au contexte :**

Le LIER est une nouvelle équipe, dont l'émergence est concomitante de la dislocation du GSPM. Si le comité regrette le caractère douloureux de cette naissance, il voit aussi un potentiel réel dans la nouvelle équipe, qui incarne un changement de génération, tout en conservant du GSPM sa dimension empirique et interdisciplinaire alliant sociologie philosophie et histoire, dans un projet sur les "nouvelles réflexivités" qui n'est pas simplement l'investissement par un courant de recherche reconnu d'un objet très actuel, mais qui manifeste une évolution théorique significative et exprime une réelle promesse de renouvellement, et de contribution aux sciences sociales les plus actuelles.



- Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le comité juge le projet du LIER intéressant mais encore un peu vague. Mais il juge intelligent le centrage sur la réflexivité, qui permet de rétablir le thème dans les pratiques ordinaires et d'évoluer par rapport au cadre du GSPM de la dispute. Ce recentrage devrait permettre de repenser autrement la question de la connaissance ordinaire par rapport à la connaissance savante, mais suppose de continuer à travailler le projet de l'équipe.

- Recommandations

Les sujets du LIER sont dans l'air au niveau international. Le comité évoque par exemple leurs affinités avec d'autres travaux qui visent également à faire descendre la philosophie de son piédestal en lui redonnant sa place sociale. Le LIER aurait intérêt à plus se situer dans un espace de référence international, par exemple en établissant des rapports suivis avec l'Institut für Sozialforschung d'Axel Honneth à Francfort, qui était d'ailleurs un des correspondants du GSPM.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :	20 mars 2013
Début :	19 mars 2013 à 20h pour un dîner de travail, puis 20 mars 2013 8h45
Fin :	20 mars 2013 19h
Lieu de la visite :	salle 640-641
Institution	EHESS
Adresse :	190 avenue de France 75013 Paris

Déroulement ou programme de visite :

08h45-09h05	Entretien à huis clos avec le représentant du CNRS
09h05-9h25	Entretien à huis clos avec le président de l'EHESS ou son représentant
9h30-13h00	Présentation de l'unité par son directeur et/ou les responsables des équipes ou axes
13h00-14h00	Repas sur place entre les membres du comité
14h05-15h15	Discussion générale entre le comité et tous les membres de l'équipe présents, y compris les doctorants (ainsi que tout autre personne souhaitant être entendue)
15h15-16h15	Discussion avec les doctorants seuls (hors la présence du directeur de l'unité, des chercheurs et enseignants-chercheurs)
16h15-17h00	Discussion avec les personnels techniques et administratifs de l'unité
17h00-17h30	Dernier échange avec le directeur de l'unité seul
17h30-19h00	Délibération des experts à huis clos



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

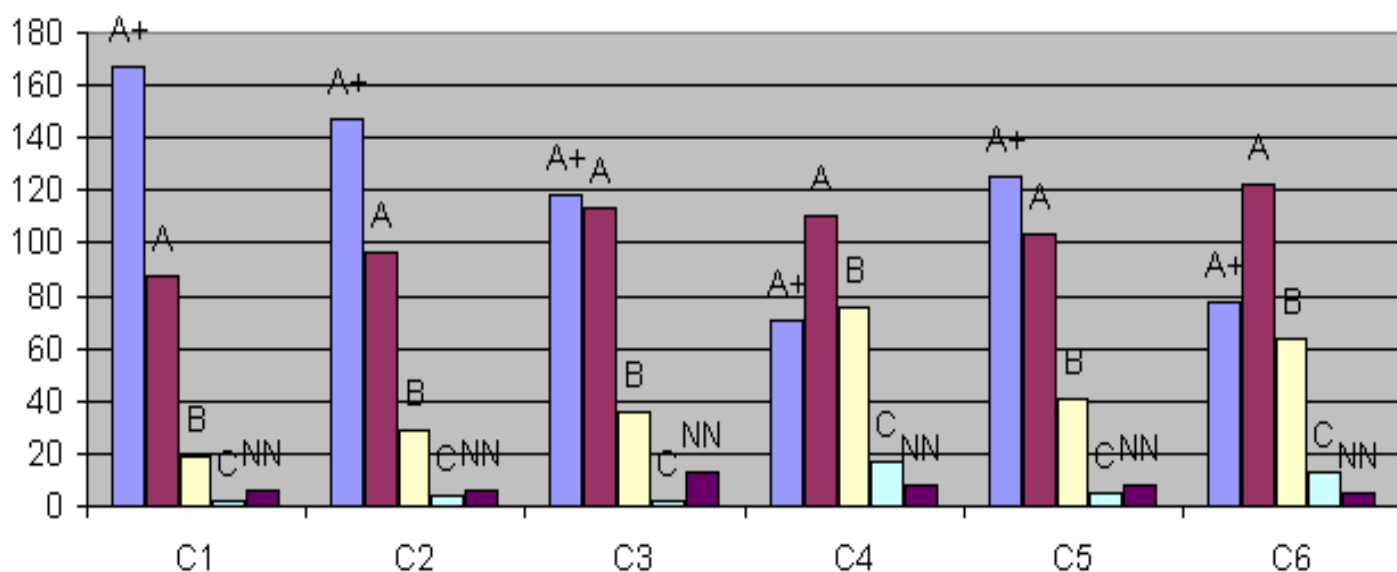
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

PhC/DD/17-2013

Le président

Paris, le 6 mai 2013

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur de la Section des Unités de
Recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur le « l'Institut Marcel Mauss » (IMM), (S2PUR140005365)

Les tutelles s'associent aux remerciements et aux commentaires adressés au Comité de visite par la direction de l'Institut Marcel Mauss. Elle souhaite témoigner de la réussite de l'IMM qui, en quatre années, est parvenu à se constituer en une unité réunissant les forces de quatre centres de recherche originaux et disposant d'une forte identité. La croissance récente du Centre d'Etude des Normes Juridiques (CENJ) ou du centre Linguistique Anthropologique et Sociolinguistique (LIAS), aux côtés du Centre d'Etude des Mouvements Sociaux (CEMS) et désormais du Laboratoire Interdisciplinaire d'Etude des Réflexivités (LIER), illustre l'intérêt de ce rassemblement fécond et respectueux des singularités de ses équipes.

L'assemblée générale des enseignants de l'EHESS du 23 mars 2013 a mis fin au Groupe de Sociologie Politique et Morale (GSPM), respectant ainsi la volonté de ses membres dont l'influence s'exercera désormais dans plusieurs unités de recherche, notamment au sein de l'IMM.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur

Réponse de la direction de l'Institut Marcel Mauss (IMM) au rapport de l'AERES

Nous tenons tout d'abord à louer le travail du comité de visite pour l'attention qu'il a porté au travail de notre unité et de toutes ses composantes, et pour la qualité de l'évaluation qu'il a produite.

Nous partageons la grande majorité de remarques et recommandations qui sont émises dans ce rapport à propos du projet que l'IMM a présenté pour le quinquennal à venir.

Nous retenons en particulier le fait que le comité a pris acte des avancées vers une plus grande cohérence des activités de recherche des membres de l'IMM et une meilleure intégration du traitement des questions de gestion administrative et financière des quatre équipes qui composent l'unité.

Nous tenons cependant à produire une rectification et à formuler un désaccord.

- La rectification porte sur le décompte des productions des membres du CEMS.

Le recensement bibliographique qui a été fait par le secrétariat du CEMS tient compte de l'ensemble des membres du centre qui ont publié durant le précédent quadriennal, et non seulement de ceux qui eurent à remplir une fiche d'activité au nom de leur appartenance à l'unité au 1^{er} janvier 2014.

Cette liste comporte ainsi les travaux des doctorants du centre (ceux ayant soutenus entre 2007 et 2012, comme ceux toujours en thèse) ; des membres statutaires ayant pris leur retraite durant le précédent quadriennal ; et des retraités actifs au sein de l'EHESS et associés.

A ce titre, le travail de recensement du secrétariat du CEMS rend compte de la production réelle et légitime attestant de l'activité du laboratoire.

- Le désaccord porte sur l'appréciation au sujet de la "gouvernance" de l'IMM.

Le rapport affirme que la dissolution du GSPM pourrait être imputable à une mauvaise gestion du conflit né à l'occasion de la création d'une nouvelle entité : le LIER, tant de la part de la direction de l'IMM que de nos institutions de tutelle.

Nous tenons à rappeler que la disparition du GSPM n'est en rien liée à des erreurs qui auraient été commises par les uns ou les autres. Le projet quinquennal de l'IMM a toujours concerné cinq entités et la participation du GSPM à ce projet n'a *aucun moment* été contestée en quoi que ce soit. C'est ainsi que le Conseil de laboratoire de l'IMM a reçu avec surprise et regret, l'annonce du retrait des chercheurs du GSPM, puis la dissolution du groupe. Bref, les faits attestent que c'est à l'initiative propre et autonome de ses chercheurs - dont chacun a, dans le temps même où nous préparions collectivement le rapport de l'IMM, demandé son affectation dans une autre unité - que le retrait du GSPM a été demandé et prononcé.